

## Gaec du Trimaran Production laitière & céréales Bio

HÉLÈNE, GILLES LELARGE & CLAUDE CHARTIER  
GAEC DU TRIMARAN  
SAINT-GERMAIN-DE-LA-COUDRE | PERCHE

### L'EXPLOITATION JUSQU'EN 2015

- 3 UTH installées + 1 salarié à temps partiel
- SAU de 120 ha (75 ha prairies)
- Référence laitière : 450 000 L
- Mode de commercialisation : SAS BIOLAIT
- 65 VL + 45 UGB génisses
- Sols hétérogènes
- Conversion bio : 2000



### OBJECTIFS

- Embaucher plutôt que d'investir pour faciliter la transmission.
- Maintenir la ferme à son niveau.

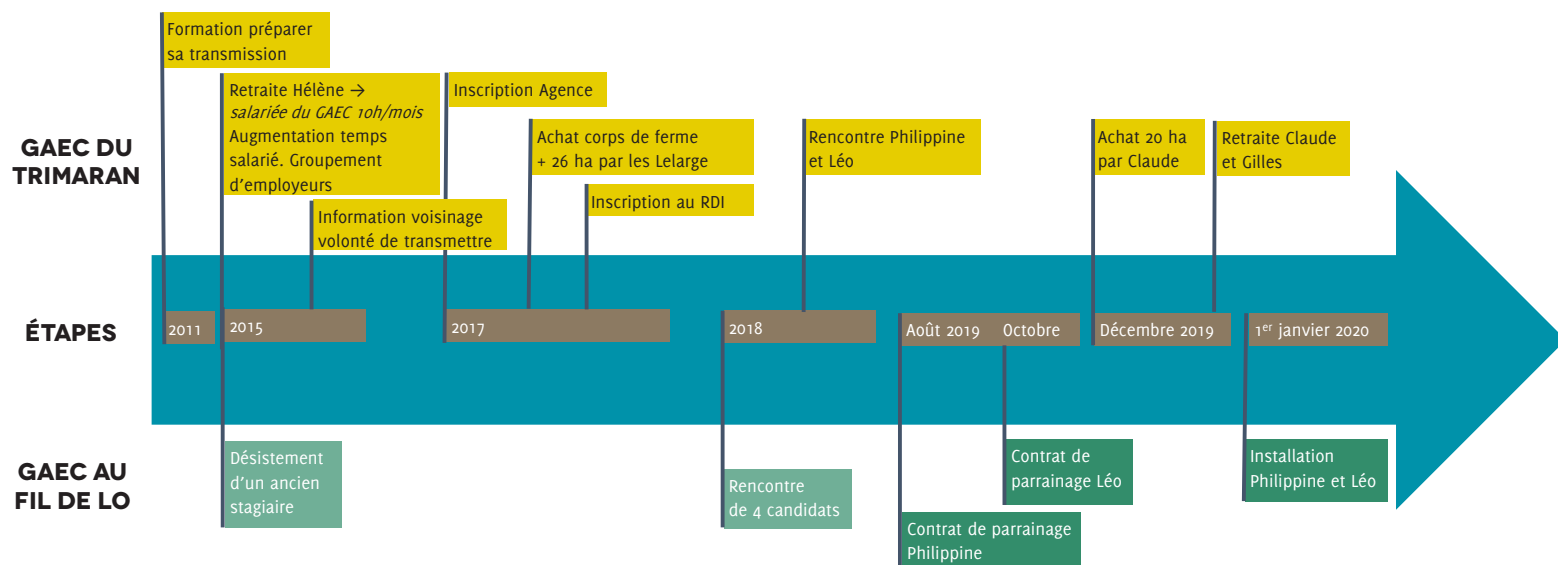
ATOUTS	CONTRAINTE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 ha groupés autour de l'exploitation</li> <li>• Sols portants au printemps</li> <li>• CUMA avec une offre large et complète</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelques îlots mais pas à plus de 3 km</li> </ul>

### TYPE TRANSMISSION :

- ▶ Transmission HCF (hors cadre familial)
- ▶ Reprise d'une structure à 3 associés (dont 1 couple), par 2 associés en couple

Cession de l'exploitation : 31 décembre 2019

### CHRONOLOGIE TRANSMISSION | GAEC DU TRIMARAN



## OBJECTIFS DE TRANSMISSION

- Poursuite de la ferme :
- › En bio | À des jeunes

Les associés ont créé une ferme, rémunéré le travail des 3 associés sur cette exploitation de 120 ha et le temps salarié avec des conditions de travail correctes dans un cadre agréable. Ils ne voient pas de raison qu'il n'y ait personne pour continuer.

## DÉROULEMENT DE LA TRANSMISSION

► 2011 | Début de la réflexion avec la participation à la formation « Transmettre ma ferme en bio » avec Bio en Normandie.

► 2015 | Un ancien stagiaire qui souhaitait reprendre la ferme s'est désisté. Hélène fait valoir ses droits à la retraite. Le GAEC informe le voisinage de son désir de transmettre pour installer des jeunes.

► 2017 | Inscription auprès d'une agence de transaction. Avis du conseiller : ferme trop petite ou trop grande -> n'a amené aucun candidat. Résiliation du contrat au bout d'un an. Achat de 26 ha en fin de bail par les LELARGE.

► Mai 2017 | Inscription au RDI : Pas de candidat pendant 1 an et demi, puis plusieurs contacts en 2018.

► 2018 | Après plusieurs contacts infructueux, un couple d'étudiants en école d'ingénieur s'est présenté, Philippine DODIN et Léo LECHEVALLIER, via le RDI. Ils sont revenus régulièrement pour passer du temps informel. La contrainte était d'attendre la fin de leurs études.

► 2019 | Contrat de parrainage depuis août pour Philippine et octobre pour Léo (après 2 ans d'apprentissage). Léo et Philippine ont habité chez les LELARGE le temps du parrainage.

► 31 décembre 2019 | Arrêt d'activité du GAEC, Claude et Gilles font valoir leurs droits à la retraite.

Dès le départ, entre les associés et les repreneurs, chacun est resté dans son rôle et a trouvé sa place. Hélène et Gilles ont pris du recul par rapport à la ferme pendant le parrainage. Astreintes gérées ensemble par les cédants et repreneurs, puis chacun allait à ses occupations.

Les cédants ont introduits les jeunes auprès du réseau local CUMA, bio, de leurs fournisseurs.

## BILAN POSITIF POUR LES ASSOCIÉS

« On est super content, cela ne pouvait pas mieux se passer. Si nous avions demandé un prix plus élevé, nous n'aurions pas transmis la ferme. Nous sommes confiants dans le projet de reprise même s'il y a du boulot. »

## En résumé

- Le parcours de transmission a duré 9 ans depuis le début de la réflexion et 5 ans depuis le des démarches effectives.
- La formation a permis de savoir qu'il est important que chacun sache ce qu'il veut.
- Le plus difficile c'est de trouver les bonnes personnes.
- Stage de parrainage : déterminant.
- Le tuilage avait commencé avant le parrainage, les repreneurs venant régulièrement séjourner à la ferme.
- Achat de la majeure partie du foncier par les cédants pour faciliter l'installation des repreneurs.
- Départ de 3 associés, installation de 2 associés avec continuité du groupement d'employeurs.

## PAROLE DE CÉDANT

- Il faut dire aux cédants que s'ils ne veulent pas s'investir pour accompagner les jeunes, cela va être très difficile.
- La transmission est gourmande en temps. Céder à la ferme à l'agrandissement est probablement moins gourmand en temps, mais beaucoup moins valorisant.
- La 1ère chose n'est pas de poser des chiffres sur la table, mais de savoir ce que l'on veut et le dire : à quel moment on veut arrêter, à qui on veut transmettre.
- Ne pas se décourager, cela peut prendre du temps avant de trouver le repreneur.

## OUTILS À TRANSMETTRE

► Reprise chiffrée à 400 000 € (sans les stocks) :

- Matériel : 102 000 €  
Beaucoup de matériel en CUMA (prévoir 8000 € de parts sociales). Besoin des repreneurs : 1 tracteur et chargeur pour alimenter les VL.
- Bâtiments anciens mais entretenus avec 2 ha : 100 000 €
- Cheptel vif et installations : 203 000 €
- Stocks : 34 000 €

• Foncier à louer :

- 80 ha aux anciens associés.
- 2 propriétaires poursuivent la location.
- 1 propriétaire pour 16 ha à titre gracieux (commodat).  
Difficulté : 2 propriétaires ont mis le foncier en vente au dernier moment. Acheté par Claude.

DPB cédés à titre gracieux.

► Étude de reprise faite avec 370 000 L à moins de 420 €/t de lait. Installation aidée au maximum (40 000 € chacun)

► Maison et bâtiment ancien : 250 000 € (privé)

→ Plus cher, cela ne l'aurait pas fait

## PROJET DU CÉDANT

Pour les LELARGE :

- Poursuivre les travaux dans la nouvelle maison achetée en prévision de la cession de la ferme. La maison de Claude n'est pas située sur la ferme.
- Continuer les activités extérieures (Comice, association, etc.) et prendre du temps pour la famille.
- Les cédants ont dit clairement aux repreneurs qu'ils peuvent compter sur eux.

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Chiffrage transmission avec CER France

